

Assemblée Générale Ordinaire de l'APEL Ste Anne

Jeudi 15 Octobre 2020

Accueil et début de la réunion à 20h30, présentiel et en ligne.

Présents : PONCIN Anne-Gaëlle, DIRSON LEBLOND Emelyne, LAFONTAINE Enora, CAÏTUCOLI Guillaume, BALLARIN Adeline, DARVILLE-CLERICI Virginie, CAILLIEZ Ambre, CLENET Carole, ROUYER Sylvain, FRANCES Gwenaëlle, BERTIN/BABLEE Karine, EOUZAN Julien, CARDONA Julien, DE LA POINTE Cécile, HUBERT Juliette, MOREL Pascal, GATELLIER Xavier, DEMARQUAY Marie-Thérèse

En ligne : SAURIN Romuald, NICOT Maud, REVEILLARD-LE MOIGNE Rachel, ROZE Houda

Excusées : MC NAMARA Marie-Bénédicte, BOURDIN Pauline, NEDELLEC Elodie, VANNIER Frédérique, MARTIN Gwenaëlle

Nous vous prions d'avance de nous excuser si vous étiez présents ou excusés et que votre nom n'apparaît pas dans cette liste, merci de nous le faire savoir.

1. Bilan moral : l'APEL c'est quoi ?

Le bilan moral s'est focalisé sur le rôle de l'association.

L'APEL accompagne les projets des parents et de l'école dans le respect de tous, elle s'engage dans la vie de l'école. A travers ses actions, elle crée du lien, accompagne les idées de projets pédagogiques, participe à la gestion de l'établissement.

Au-delà du soutien des parents dans leur tâche éducative, l'association défend la liberté d'enseignement et le libre choix de l'école, et participe au débat éducatif à l'échelon local comme au niveau national.

L'APEL, ce sont aussi des outils :

- le **magazine** Famille & Éducation ;
- une **plateforme téléphonique**, avec des spécialistes (psychologues, juristes) pour répondre à toutes les questions éducatives et scolaires ;
- un **accueil personnalisé**, grâce au service d'Information et de Conseil aux Familles de l'APEL 35, pour accompagner élèves et parents dans l'orientation, pour suivre la scolarité des élèves à besoins particuliers.

A Ste Anne, l'Apel est constituée de 228 familles adhérentes sur les 232 de l'établissement. Elle est animée à ce jour par un bureau de 4 personnes et un conseil d'administration de 16 personnes.

2 Rapport d'activités : l'Apel agit

- Accueillir toutes les familles : à travers le café de rentrée, la cérémonie de l'Avent, les portes ouvertes ;
- Animer et participer à la vie de l'école : en participant aux moments qui rythment l'année comme la vente de sapins de Noël, la fête de l'école, la vente de pâtisseries avant les vacances ;
- Accompagner les projets : demi-journées de travaux avec l'OGEC, préparation de la fête de l'école ;
- Informer et communiquer auprès des familles : grâce aux réunions mensuelles et l'assemblée générale annuelle, par les canaux traditionnels (communication dans les cartables, tableau d'affichage) et numériques (emails, site de l'école, Facebook) ;
- Représenter les familles : auprès de la direction et de l'équipe éducative, de la mairie, de l'enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine (DDEC), du réseau des APEL.

3 Bilan financier

Au 07 septembre 2020, l'APEL dispose de : 16 500,43 € (auxquels s'ajoutent 5 593 € gagnés par les parents de CM2 de l'an passé et destinés à la classe de neige).

Pour mémoire, au 07 septembre 2019, le solde des comptes s'élevait à 22 872,88 €, soit une différence de 6 372,45 €.

Deux explications à cette baisse : des investissements importants (circuit de billes et tables dans la cour) et des recettes moindres (annulation des événements les plus rémunérateurs que sont la fête de l'école, la tombola et la soirée zumba en remplacement du loto).

Les recettes (1 676,88 €), ont donc été constituées principalement par les cotisations des familles (454 €) et les diverses ventes d'objet (objets personnalisés, sapins, pour 1 087,26 €).

Les dépenses pour 2019/2020 avaient été budgétisées pour 7 080 €. Les investissements avaient été estimés à 1 500 € et se sont finalement élevés à 5 312 €.

Parallèlement, les différentes subventions devaient s'élever à 7 080 € et n'ont été utilisées qu'à hauteur de 2 694 €.

Pour l'année scolaire 2020/2021, il est proposé de maintenir les subventions suivantes :

- subvention de 100 € par classe, soit 1 300 €
- subvention sport de 5 € par élève, soit 1 625 €
- subvention sorties scolaires de 5 € par élève, soit 1 625 €
- subventions exceptionnelles de 5 € par élève, soit 1 625 €

Soit des dépenses prévisionnelles de 6 175 €

Cette année encore, le choix est fait de subventionner tous les élèves de l'établissement y compris ceux des familles non adhérentes.

Au vu du risque d'annulation qui pèse sur les actions d'envergure, les recettes seront surtout constituées des cotisations et des diverses ventes (sapins, objets personnalisés, brioches,...). Elles sont estimées comme suit :

- Cotisation de 2€ par famille, soit 456 €
- Opérations diverses soit 1 700 €

Soit des recettes prévisionnelles de 2 156 €

4 Rapport d'orientation

Actions pérennes :

- Cérémonie de l'Avent → Impossibilité d'organiser des rassemblements dans l'Église ou dans la cour de l'école. M Morel confirme que l'Avent sera célébré sur le temps de classe, sans doute la dernière semaine avant les vacances de Noël. Pas de père Noël cette année, l'équipe éducative souhaitant organiser un temps fort autour de l'Avent dans les classes.
- Création d'objets personnalisés → à maintenir
- Ventes de crêpes, brioches → à maintenir
- Loto → à débattre (en fonction de l'évolution de la situation et de la reprise ou non de l'action par les parents de CM2)
- Animations et décorations de la fête de l'école → idem
- Accompagnement des projets éducatifs de tous les enseignants → à maintenir
- Accompagnement des projets des enseignants pour tous les élèves → à maintenir

Pour ce qui est des projets en cours :

- soirée Zumba → à réessayer si la situation le permet
- Mise en place de la BCD (bibliothèque) en collaboration avec l'OGEC et les parents bénévoles
- Conférence sur le vivre ensemble --> à réessayer si la situation le permet
- Calendrier de l'Avent → à tenter dans chaque classe si le timing le permet

5 Renouvellement des équipes : l'Apel, c'est qui ?

Avant de procéder au renouvellement de l'équipe, un rappel est fait :

- sur les missions respectives de l'APEL et de l'OGEC
- sur les membres composant l'APEL et l'OGEC
- sur le rôle de chacun au sein de l'APEL ;
 - Président : responsable et représentant de l'association
 - Secrétaire : gère l'administratif, la communication et la documentation
 - Trésorier : tient les comptes et assume la responsabilité financière

- Conseil d'Administration : décide des actions, prend les décisions et représente les familles.

L'assemblée recueille ensuite les candidatures du Conseil d'Administration. Se portent volontaires :

- Julien Eouzan
- Anne-Gaëlle Poncin
- Julien Cardona
- Xavier Gatellier
- Guillaume Caïtucoli
- Sylvain Rouyer
- Gwenaëlle Francès
- Emelyne Le Blond
- Karine Bertin
- Juliette Hubert
- Elodie Nedellec
- Enora Lafontaine
- Frédérique Vannier
- Virginie Darville
- Gwenaëlle Martin
- Romuald Saurin
- Maud Nicot
- Carole Clenet
- Rachel Reveillard-Le Moigne
- Cécile de Lapointe
- Pauline Bourdin

6 Votes

6.1 Bilan moral

L'assemblée approuve le bilan moral de l'année écoulée, à l'unanimité.

6.2 Bilan financier

L'assemblée approuve le bilan financier de l'année écoulée, à l'unanimité.

6.3 Élection du Conseil d'administration

Les 21 candidats sont élus à l'unanimité

6.4 Élection du bureau

Le bureau doit être élu parmi les membres du CA. Les candidats sont les suivants :

Président :	Sylvain Rouyer
Vice-Présidente :	Emelyne Le Blond
Secrétaire :	Juliette hubert
Secrétaire adjointe :	Marie-Thérèse Demarquay
Trésorière :	Anne-Gaëlle Poncin
Trésorier adjoint :	Xavier Gatellier

L'assemblée procède au vote : sur 27 participants, les candidats recueillent 26 voix. Félicitations au nouveau bureau, et merci à eux !



De gauche à droite : Emelyne LE BLOND (vice-présidente) – Anne-Gaëlle PONCIN (trésorière) – Xavier GATELLIER (vice-trésorier) – Marie-Thérèse DEMARQUAY (vice-secrétaire) – Sylvain ROUYER (président) – Juliette HUBERT (secrétaire)

7 Point sur les actions de l'Apel et les actions des parents de CM2

7.1 Actions CM2

- Vente de chocolats : les élèves ont reçu ce jeudi 15 octobre le catalogue. La date limite pour les commandes est le 15 novembre.

Carole Clenet prend la parole pour confirmer que les parents de CM2 se réuniront le 03 novembre pour évoquer leurs actions. Les idées à approfondir : vente de saucissons, venue d'un food-truck, livraison de viennoiseries le dimanche matin, partenariat avec les volailles du pâtis, vente de sweats ou T-shirts avec le logo de l'école, vente de bulbes au printemps... Que d'idées !

M Morel précise que la vente de Beaufort pourra se greffer sur ces actions. De même, si la vente de vêtements à l'effigie de l'école se concrétise, ce sera peut-être l'occasion de revoir le logo.

Il propose également de rappeler dans la communication de l'APEL qu'il n'y a pas d'obligation d'achat.

7.2 Actions APEL

- L'opération brioche est lancée également, après en avoir discuté avec Clémence Kergourlay. Les bons de commande seront distribués la semaine de la rentrée, avec un retour pour la semaine du 09 au 13 novembre. La distribution aurait lieu sur 3 jours, autour des 24, 26 et 27 novembre. Chaque famille sera invitée à récupérer ses commandes un jour précis, afin de limiter les risques sanitaires. Cécile de la Pointe et Anne-Gaëlle Poncin s'en chargent, merci à elles.

Attention : au vu de la situation sanitaire, des changements peuvent être imposés, nous vous informerons par mail des évolutions.

- Enfin, il est proposé de relancer l'action vente de sapins en partenariat avec Magasin Vert. Juliette Hubert s'en charge, merci à elle.

Fin de l'Assemblée Générale à 22h

Vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse apel_bureau@sainte-anne-thorigne.fr

Retrouvez vos informations sur <http://www.sainte-anne-thorigne.fr/>

Et également sur la page Facebook de l'APEL

<https://www.facebook.com/groups/apel.sainte.anne.thorigne.fouillard/>